

LE BLEUET

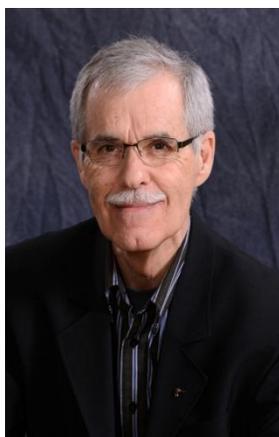


Syndicat des Producteurs de Bleuets du Québec
 112, de l'Église, suite 207, Dolbeau-Mistassini, QC G8L 4W4
 Téléphone : 418 276-6336 Sans frais : 1 888 788-0760
 Télécopieur : 418 276-7265 Courriel : glaprise@spbq.ca

Dans ce numéro :

Mot du président	1
Mot du directeur général	3
La rencontre annuelle WBANA/WBREW 2015	6
Vingt ans de service	7
Calendrier des événements du SPBQ	7
Nos souhaits pour Noël	8
Site Internet du SPBQ	8
En pièce jointe	8
Zoom sur nos activités de relations publiques	9

Mot du président



Depuis la dernière publication du bulletin en juillet, plusieurs événements sont survenus. Il y a d'abord eu la récolte de bleuets, qui somme toute, a été légèrement supérieure aux prévisions. Ainsi, un total de 44,1 millions de livres a été ramassé. De ce nombre, 40,5 millions de livres provenaient des bleuetières, 3,25 millions de livres provenaient de la forêt, et environ 0,4 million de livres en bleuets frais. Les conditions de neige de l'hiver précédent ayant été le facteur déterminant de la productivité, de grandes variations de rendement ont été observées d'une bleuetière à l'autre. Une topographie favorable, jumelée à une présence d'arbres protégeant du vent, a fait toute la différence. À noter que la récolte de l'an passé avait été de 69 millions de livres, ce qui veut dire un recul moyen d'environ 35 % sur le volume et sur les revenus.

La grande majorité des producteurs ont subi des dommages et les indemnités versées par la Financière agricole le reflètent bien. Selon leurs données, 192 sur 212 producteurs de bleuets du Saguenay-Lac-Saint-Jean ont enregistré un avis de dommages. Au total, pour les 192 producteurs touchés, l'assureur a déboursé des indemnités de 1,2 million de dollars.

Cependant, une bonne nouvelle est survenue récemment pour le bleuet. Il s'agit de l'entente du (PTP) Partenariat transpacifique qui devrait être propice à moyen et long terme pour développer de nouveaux marchés dans plusieurs pays de l'Asie. Selon des informations transmises par l'UPA, au Japon, il y aura élimination immédiate des droits de douane d'au plus 9,6 % sur le bleuet congelé et de 6 % sur le bleuet frais. Au Vietnam, les droits de douane de 30 % seront éliminés sur une période de deux ans. En Malaisie, les droits de douane de 5 % seront éliminés

dès l'entrée en vigueur de l'accord. Ces éliminations de barrières tarifaires auront certainement des répercussions positives pour les producteurs.

Suite à l'homologation par la Régie du nouveau Règlement général du SPBQ et des changements au Plan conjoint, nous avons tenu tel que prévu une assemblée générale extraordinaire afin de constituer le nouveau conseil d'administration. Ainsi, tous les administrateurs en place devaient donc se représenter devant l'assemblée des producteurs pour être renommés sur le nouveau conseil d'administration. Sur les onze administrateurs que nous étions alors, deux personnes ne se sont pas représentées, soit messieurs Gilles Tremblay et Tommy Théberge. Également, un représentant des cueilleurs hors bleuetière, soit monsieur Clermont Gaudreault, ne siègera plus sur le C.A., considérant que l'association ne détient dorénavant qu'un seul siège au lieu de deux sur le conseil d'administration. J'aimerais en cette occasion, adresser un remerciement sincère à ces trois personnes, pour leur implication et leur excellente collaboration.

Parmi les huit administrateurs qui ont exprimé leur désir de poursuivre leur implication, toutes et tous ont été réélus. Ainsi, trois nouveaux administrateurs ont dû être élus, soit messieurs Alain Boivin, André Lalancette et Jean-Yves Goulet. Lors de l'assemblée du conseil d'administration qui a suivi, nous avons procédé à la nomination des différentes fonctions au sein du C.A. qui se compose comme suit :

Sièges 1 à 5 – représentant des membres sans aucun intérêt

- Marc Larouche, président
- Ghislain St-Pierre, vice-président
- Alain Boivin, secrétaire-trésorier
- André Lalancette, administrateur
- Daniel Martel, administrateur représentant les coopératives

Sièges 6 et 7 – représentant des membres sans intérêt significatif

- Françoise Boudreault, administratrice représentant les coopératives
- Gérard-Raymond Dumais, administrateur

Sièges 8 à 10 – représentant des membres avec intérêts significatifs

- Jean-Yves Goulet, administrateur représentant les coopératives
- Mario Bussière, administrateur
- René St-Pierre, administrateur

Siège 11 – représentant l'Association des cueilleurs de bleuets hors bleuetière

- Clément Bélanger, administrateur

N.B. : On entend par « intérêts », être impliqué dans la transformation et la mise en marché.

Je crois sincèrement que ce nouveau conseil d'administration constitue une équipe expérimentée qui devrait très bien représenter l'ensemble des producteurs, qui constitue le pilier principal de cette industrie.

Et il y a des défis très importants qui nous attendent. Quand on compare les rendements de nos bleuetières avec ceux des autres régions qui sont près du double au Nouveau-Brunswick et près du triple au Maine, il y a là une situation qui interpelle les producteurs du Québec. Même si nous recevons des prix un peu supérieurs à ceux des Maritimes en raison d'un produit distinctif sans intrants directs sur les fruits, avons-nous intérêt à miser sur la qualité et obtenir des prix en conséquence, ou plutôt adopter leur modèle de production plus intensif qui fait usage de pesticide dans les champs en production ? Advenant un resserrement des prix, quelle option aura été la meilleure pour nous ? Quels sont nos atouts qui pourraient nous permettre de nous démarquer et de développer des marchés plus lucratifs en fonction de la qualité de nos bleuets ? De quelle façon on pourrait améliorer nos rendements tout en maintenant la qualité ? Les choix que nous ferons aujourd'hui doivent être garants du succès de notre avenir.

Une sérieuse réflexion s'impose donc avec tous les intervenants de l'industrie, afin de déterminer quelles orientations il faudra prendre pour assurer le meilleur avenir à tout un chacun.

Sur ce, je souhaite la bienvenue à chacun des membres de ce nouveau conseil d'administration et bon succès.

Marc Larouche, président

Mot du directeur général



Le dernier Bulletin Le Bleuet de l'année est celui où l'on fait le bilan de la dernière année. Pour certains producteurs la récolte fut de bonne à excellente. Pour d'autres, elle fut exécrable. Pour le bleuet récolté, onze signataires de convention ont été actifs cette année.

Inspection récolte : Le suivi de la récolte est une obligation du Plan conjoint et du respect des conventions. Notre ressource responsable de la tournée 2015 a visité 125 bleuetières et rencontré 75 producteurs. La très grande majorité des producteurs rencontrés étaient conformes. La propreté de boîte fut un commentaire qui revenait régulièrement. Des discussions en comité de mise en marché auront lieu pour améliorer ce point. Le projet « *Amélioration de la pratique et mesure des pertes au champ* » qui devait se faire en 2015 fut reporté pour la récolte 2016. Ce projet réalisé par les professionnelles du Club Conseil Bleuet vise à mettre en place un guide de bonnes pratiques ayant pour but de réduire les pertes à la récolte et améliorer la qualité du bleuet cueilli.

La journée champêtre de juillet fut encore un succès cette année. Près de 200 personnes se sont déplacées pour visiter la bleuetière de monsieur Gérard et madame Annick Doucet de St-Honoré. Au nom du comité organisateur, je les remercie pour cet accueil le 17 juillet dernier.

La visite du Japon : Les 16 et 17 août, les représentants de l'association des confituriers du Japon sont venus dans la région pour visiter des bleuetières, usine et rencontrer les producteurs. Devant le vieillissement de la population et la baisse de consommation de confiture, ils souhaitaient voir d'autres utilisations possibles du bleuet. Un souper à saveur de bleuet, photographié dans tous les sens, fut très apprécié.



Développement durable : Le jeudi 15 octobre dernier, 25 producteurs et intervenant ont assisté à une formation sur développement durable. Les participants ont eu l'occasion d'entendre monsieur Louis Cousin du CQDD sur les enjeux du développement durable en entreprise. Monsieur Jean Guy Brassard de la Bleuetière Coopérative de St-Augustin nous a entretenus de leur démarche débutée en 2014, et du bénéfice des changements apportés par la démarche.

Permis de brûlage et chasse à l'original : En 2014, des producteurs se sont plaints au SPBQ de la difficulté d'obtenir des permis durant la chasse. Depuis 2013, la directive du Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs était la suivante : *La forêt publique est une ressource qui se doit d'être partagée puisque les territoires forestiers répondent à divers besoins socioéconomiques. Afin d'éviter des conflits d'usage potentiels, les permis de brûlage ne sont pas délivrés lors de la période de chasse au gros gibier avec carabine.* Cette directive s'appliquait sur tout le territoire.

Suite à notre intervention, la SOPFEU (émetteur de permis de brûlage) on demandé au Ministère des Forêts de préciser cette directive. La réponse : *Pour le territoire du domaine de l'État, toute demande de brûlage sera refusée durant la chasse. Pour le territoire forestier privé, les demandes seront acceptées dans la mesure où les règles et normes de délivrance de permis de brûlage seront respectées.*

WBANA-Canada et WBANA-USA : Les 22 et 23 octobre avait lieu à Bar Harbor, au Maine, la rencontre annuelle de la WBANA. Le 22, à la rencontre des membres du Canada, plusieurs sujets furent discutés dont les finances et la contribution du programme Agri-marketing du gouvernement Canadien. La situation financière de l'organisation lui permettra de réaliser son mandat de promotion. Pour l'avenir, le maintien du programme d'aide gouvernemental est primordial.

Nous avons également fait un retour sur la production 2015 de chaque province. Au total, 226 millions de livres de bleuets sauvages récoltés. Tous étaient d'avis de l'importance de maintenir les efforts marketing pour stimuler la consommation de bleuets sauvages dans le monde.

Le 23, plusieurs sujets furent abordés lors de la rencontre conjointe Canada-USA. Le positionnement « Sauvage » (Wild) de notre bleuet. Un retour sur les rencontres avec les chercheurs et les bienfaits du bleuet sauvage sur la santé. Nous avons également eu une présentation sur les plus récentes recherches au Maine concernant la drosophile.

Ce fut ma première visite à Bar Harbor et j'ai été impressionné par la quantité de produits à base de bleuets qui sont offerts. C'est une petite ville de 12 000 habitants qui reçoit 4,5 millions de touristes par an. Un exemple à prendre pour notre région.

Offre touristique bleuets : Le 10 novembre dernier, nous avons assisté à l'ouverture officielle de l'Économusée de la confiturière et du bleuet sauvage à Albanel. Les Délices du Lac-Saint-Jean font maintenant partie du réseau international des économusées. Pour en apprendre davantage, visitez la boutique Les Délices du Lac-Saint-Jean et le site Internet <http://qc.economusee.com/fr/>.

De gauche à droite :
Marc Larouche,
Lisette Paré,
Marie-Soleil Gaudreault,
Émilie Gaudreault
et Gervais Laprise.



Avec le centre d'interprétation du Complexe touristique du bleuet de la Coop St-Léon et l'Économusée du bleuet, notre région est sur la bonne voie vers l'exemple du Maine.

En terminant, bonne fin de travaux de préparation de la prochaine saison ! Joyeux temps des fêtes ! Reposez-vous vous bien avec vos parents et amis ! Au plaisir de vous rencontrer aux évènements du printemps !

Gervais Laprise, directeur général

La rencontre annuelle WBANA/WBREW 2015

J'ai assisté à plusieurs conférences de la rencontre annuelle WBANA/WBREW qui a eu lieu à Bar Harbor, au Maine, du 21 au 23 octobre dernier. C'était un rendez-vous fort enrichissant et j'ai pu rapporter des informations bien intéressantes. Lors de la journée consacrée à la WBREW, plusieurs sujets ont été abordés par les chercheurs et étudiants gradués. Parmi ceux-ci, mentionnons des résultats de la recherche sur la drosophile à ailes tachetées, sur la cécidomyie des atocas (présente en bleuetière), sur la biologie de la reproduction du bleuet sauvage, sur les facteurs affectant la survie à l'hiver et la germination des baies momifiées de la pourriture sclérotique. Aussi, deux conférences sur la fertilisation ont été données. L'aspect de contrôle des mauvaises herbes a été abordé par trois chercheurs de différentes régions. Enfin, une présentation sur l'utilisation de véhicules aériens sans pilote (UAV) en bleuetière a été faite.

Comme chaque année, les représentants des différentes provinces et du Maine ont dressé un portrait de la saison culturelle 2015.

La WBANA avait lieu en parallèle et j'ai assisté à quelques conférences :

- ✓ Les statistiques mondiales rattachées au bleuet (D. Yarborough);
- ✓ Mise à jour de la recherche sur la santé (K. Broihier);
- ✓ Présentation marketing (M. Collins);
- ✓ Harmonisation des LMRs.

Pour ceux qui aimeraient en savoir davantage, j'ajouterai sous peu deux documents dans le classeur recherche sur le site Internet du SPBQ :

1. Le programme officiel et les résumés des conférences de la WBREW (anglais);
2. Une synthèse des notes que j'ai prises lors des conférences auxquelles j'ai assisté.

Je vous invite à les consulter !

Je demeure disponible pour toutes questions concernant cet événement.

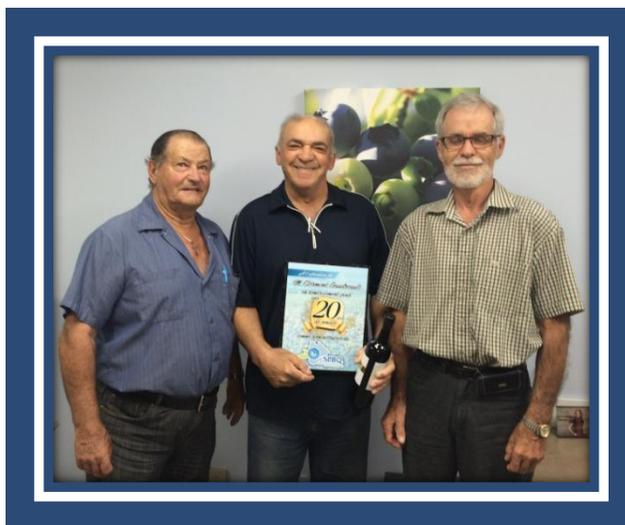
Mireille Bellemare, professionnelle en recherche et innovation au SPBQ



Vingt ans de service

Le 15 septembre dernier, Clermont Gaudreault, vice-président de l'Association des cueilleurs de bleuets hors bleuetière recevait du président de l'ACBHB et du SPBQ une plaque soulignant ses vingt ans pour ses services et son implication auprès des cueilleurs et pour son dévouement au conseil d'administration du SPBQ.

Un grand merci à monsieur Gaudreault pour votre contribution tout au long de ces années !



Calendrier des évènements du SPBQ



Nous vous invitons à noter dès maintenant, à votre agenda, les évènements suivants :

- ✚ La Journée Bleuet qui se tiendra le jeudi 17 mars 2016 à la Salle de spectacle Dolbeau-Mistassini;
- ✚ Les assemblées générales annuelles du SPBQ suivront le lendemain, le vendredi 18 mars 2016, également à la Salle de spectacle Dolbeau-Mistassini.

Vous recevrez l'invitation pour la Journée Bleuet dans les semaines qui précéderont.

Les avis de convocation pour les assemblées vous seront envoyés tel que prévu au règlement.

Nous vous y attendons en grand nombre !

Nos souhaits pour Noël

Toute l'équipe du SPBQ souhaite à tous les producteurs de bleuets un très joyeux temps des Fêtes et une année 2016 qui saura réaliser vos désirs !

Quant à nos bureaux, ils seront fermés pour l'occasion du 19 décembre 2015 au 3 janvier 2016 inclusivement.



Site Internet du SPBQ



Nous vous invitons à consulter le site Internet du SPBQ au « www.spbq.ca » ou via le « www.perlebleu.ca » pour accéder à la recette du mois.

Ce mois-ci, gâtez-vous avec un magnifique dessert « Mousse au chocolat blanc et aux bleuets ».

N'oubliez pas de consulter régulièrement « Le coin des producteurs ». Vous y trouverez la section « Recherche » et « Régie de production ». Des outils forts utiles !

En pièce jointe

Nous vous invitons à consulter l'Infos-Marchés joint de Forest Lavoie Conseil joint à ce bulletin pour l'état des marchés.

Zoom sur nos activités de relations publiques

Le bleuets sauvage sous toutes ses formes

En juillet dernier, plusieurs médias et influenceurs ont reçu avec joie un colis gourmand contenant de la pâte de bleuets des Délices du Lac-Saint-Jean, des bleuets sauvages frais et séchés du Québec de BleuSauvage, ainsi que des chocolats aux bleuets sauvages frais des Pères Trappistes. Voilà une belle occasion de rappeler que toutes les façons sont bonnes pour déguster des bleuets sauvages et se faire du bien.

Journalistes et blogueurs influents ont été nombreux à témoigner leur appréciation des produits sur leurs plateformes en invitant les gens à redécouvrir la perle bleue de chez nous sous toutes ses formes.



De gauche à droite, Bridget Ann Peterson de Massy Forget Langlois relations publiques et Noémie Léveillée de l'AQDFL.

Le samedi 8 août dernier, avait lieu le très attendu Lolé White Tour, au Vieux-Port de Montréal. Partenaire de l'événement, le SPBQ a saisi cette opportunité offerte par l'Association québécoise de la distribution de fruits et de légumes (AQDFL) et a participé au kiosque de leur campagne « *J'aime 5 à 10 portions* ». Le kiosque fut l'un des plus achalandés du site. Les visiteurs ont pu recevoir sur place la brochure « *Coup de Cœur pour les bleuets sauvages du Québec* ». Les échantillons de pâtes de bleuets sauvages de Délices du Lac-Saint-Jean y ont fait fureur (les 1 000 échantillons ont été distribués

en moins de 3 heures). Un autre grand succès !

Jeanne Le Cours-Hébert, Massy Forget Langlois relations publiques





112, de l'Église, suite 207
Dolbeau-Mistassini QC G8L 4W4

Téléphone : 418 276-6336 - 1 888 788-0760

Télécopieur : 418 276-7265

Courriel : info@spbq.ca

